

ATTERT

AVRIL 2013

Bulletin d'information

N°01



www.attert.be



Sommaire

| | |
|--|----|
| EDITORIAL | 03 |
| ORDRES DU JOUR DES POINTS DISCUTÉS EN SÉANCE PUBLIQUE | 04 |
| NOUVELLE PROCÉDURE DE SIGNALISATION DES LAMPADAIRES DÉFECTUEUX | 05 |
| RENOUVELLEMENT DE CCATM | 06 |
| FONDATION RURALE DE WALLONIE | 07 |
| OPÉRATION COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES | 08 |
| DIMANCHE DES ARTS | 09 |
| ANNONCES | 09 |
| CPAS - PLAINE DE JEUX 2013 D'ATTERT | 10 |
| SITE INTERNET ! NOUVEAU LOOK ! | 11 |
| JUMELAGE | 12 |
| CLUB DE TENNIS DE TABLE | 13 |
| LES JARDINS PARTAGÉS | 14 |
| FONDS DE RÉDUCTION DU COÛT GLOBAL DE L'ÉNERGIE | 15 |
| IDELUX | 16 |
| ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS EN JUILLET ET AOÛT 2013 | 17 |
| JUNIOR RANGERS 2013 | 18 |
| SYNDICAT D'INITIATIVE | 19 |
| AU PAYS DE L'ATTERT | 20 |
| GROUPE D'ANIMATION LOTTERT ASBL | 21 |
| NUIT CELTIQUE | 22 |
| ROTARY ATTERT | 23 |
| AGENDA DES MANIFESTATIONS | 24 |

Administration communale d' Attert
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert

Tél. : 063 / 24 27 70
Fax : 063 / 24 27 71

www.attert.be
administration@attert.be

Directeur de publication
Le Collège Communal d'Attert

Administration et rédaction
Commune d'Attert
Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable - Commune Attert
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.



Le mot du Bourgmestre, Josy ARENS



C'est pourquoi,
nous devons
agir en tant
que citoyen
responsable et
respecter cet
environnement.

Le printemps est arrivé sur toute la vallée...

En général, il fait beau et même si ce n'est pas le cas ces dernières semaines, nous savons que cela ne peut que s'améliorer. C'est le printemps, la renaissance. Les fleurs émergent d'une terre encore froide, les arbres remettent leur plus belles parures et l'été, il faut y croire, nous prendra bientôt dans ses bras.

Partout dans le pays, on ressentira une plus grande joie de vivre. On ressortira les barbecues et la convivialité se substituera au froid qui isole les uns des autres.

Quant à nous, nous retrouverons les chemins de notre environnement d'exception. Dans la Vallée de l'Attert, nous avons en effet la chance de vivre dans un environnement agréable qui mérite un minimum de respect. Nous vivons dans cette commune reconnue officiellement comme Parc Naturel. Ce statut nous garantit une qualité de vie certaine. C'est pourquoi, nous devons agir en tant que citoyen responsable et respecter cet environnement. Le tri des déchets est un devoir tout comme l'est également celui de respecter l'environnement quand nous nous déplaçons en voiture. Je vous rappelle que le parc à conteneurs ainsi que de nombreux outils sont à votre disposition pour garder un environnement propre et sain.

Chaque année, des dizaines de bénévoles nettoient nos bords de routes à l'occasion de l'opération « Communes et rivières propres ». La situation s'aggrave malheureusement d'année en année. Il y a de plus en plus de déchets. Cela est inacceptable. Les dépôts sauvages sont interdits et verbalisables. Le règlement communal relatif aux amendes administratives est d'application dans ces cas. Des amendes lourdes sont prévues pour celles et ceux qui ne participent pas à ce projet citoyen de propreté et de respect du bien collectif.

La commune d'Attert a, il y a quelques années déjà, pris des mesures pour encourager les citoyennes et les citoyens qui fleurissent nos villages et quartiers. En effet, la commune octroie une subvention aux groupements qui prennent en charge cet important travail d'embellissement de nos villages et ainsi inciter les derniers villages à participer à l'opération « villages fleuris ». Ces magnifiques fleurs bercées par les rayons du soleil et caressées par un léger souffle d'été nous font respirer leur superbe parfum et leur sourire nous procurent une réelle joie de vivre...

Josy Arens, Bourgmestre

Ordres du jour des points discutés en séance publique

Vendredi 25 janvier 2013

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Prestation de serment du Président du CPAS.
- 3 Schéma de développement de l'espace régional (SDER) : avis.
- 4 Inscription des travaux de modernisation de la Voie de la Liberté à Attert dans un programme triennal 2010-2012 transitoire.
- 5 Programme communal de développement rural : adoption d'une charte d'engagement communal.
- 6 Construction d'un hall sportif à Tontelange – Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de service d'essais de sol.
- 7 Acquisition d'ordinateurs portables pour les besoins de l'école de Heinstert – Thiaumont – Nobressart – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
- 8 Règlement du coût des travaux de remplacement des châssis des fenêtres de la Maison de village de Metzert.
- 9 Projet de sécurisation routière – Acquisition de radars préventifs – Décision de principe/prise de contact avec l'IBSR.

Vendredi 22 février 2013

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Déclaration de politique générale – Mandature 2013-2018.
- 3 Arrêt du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal pour la mandature 2013-2018.
- 4 Remplacement de l'installation de chauffage de la Maison de village de Metzert – Règlement du coût des travaux.
- 5 Renouvellement de la commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) – Lancement de la procédure.
- 6 Octroi d'une aide financière à l'AS Nothomb-Post pour l'entretien de ses aires de jeu.
- 7 Prise d'acte des déclarations d'appareusement des Membres du Conseil communal.
- 8 Désignations des représentants de la Commune au sein des intercommunales, services, unions, commissions et autres diverses assemblées/organes supracommunaux.
- 9 Budget 2012 de la Fabrique d'église de Lischert – Avis.
- 10 Convention avec l'ASBL Les Petits Nicolas à Lischert – Montant de la redevance locative pour les années 2013, 2014 et 2015.
- 11 Restauration de la façade de l'église de Schockville – Prise de décision et arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet.
- 12 Octroi d'une subvention à la Maison de l'Eau de l'Attert.
- 13 Régularisation du paiement de la cotisation du Syndicat d'Initiative du Val d'Attert à la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon.

Vendredi 29 mars 2013

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Approbation d'un devis de travaux forestiers non subventionnables.
- 3 Remise en location d'un bien rural à Attert.
- 4 Octroi de la subvention communale 2013 à l'ASBL Au Pays de l'Attert.
- 5 Octroi d'une subvention communale à l'ASBL Jayandra-Népal.
- 6 Octroi de la subvention communale 2013 au Syndicat d'Initiative du Val d'Attert.
- 7 Règlement de la cotisation 2013 due par le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert à la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon.
- 8 Mise en place de l'ASBL Parc naturel de la Vallée de l'Attert - Désignation des Membres du Conseil communal à l'Assemblée générale de la future ASBL.
- 9 Modernisation de la rue du Brûlis à Tontelange – Approbation du projet modifié.
- 10 Aménagement d'un espace de convivialité à Post : approbation du projet, choix du type de passation de marché et création d'un comité d'accompagnement.
- 11 Désignation des représentants communaux à l'assemblée générale du Secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE.
- 12 Ancienne gruerie d'Arlon (Forêt indivise d'Anlier) : désignation d'un représentant communal.
- 13 Amélioration de la voirie communale dans le cadre de l'amélioration d'un bien sis Ruelle des Haies à Tontelange – Avis sur la demande de permis d'urbanisation.
- 14 Acquisition d'un fonds de bois privé à Tontelange.
- 15 Modifications budgétaires n°1.

Nouvelle procédure de signalisation des lampadaires défectueux



Une panne d'éclairage public ?
Signalez-la vi@ Internet !



Procédure

- > Choisir le site
- > Ores.net
- > signaler un lampadaire
- > encoder le code postal de la Commune, le nom et prénom
- > encoder le code d'accès qui est affiché en bas à droite de l'écran.
- > Il n'y a qu'à "Sélectionner le lampadaire".

Soit vous avez le numéro du lampadaire et vous l'encodez dans la case prévue, soit vous encodez la maison la plus proche du lampadaire. Notez que l'image satellite montre le mieux la lampe défectueuse la plus proche de votre domicile. Il suffit de valider et envoyer à Ores le lampadaire en cliquant sur l'ampoule jaune adéquate qui alors passera au rouge.

Il vous est cependant toujours loisible de signaler le lampadaire défectueux à la Commune, cependant alors avec le numéro du poteau.

Certains poteaux ne sont pas encore munis de plaquette numérotée, nous envoyons à ce moment-là un fax signalant ce poteau par rapport à un numéro de maison le plus proche. Ores se charge alors de venir mettre une plaquette sur le poteau.

COMMUNE D'ATBERT APPEL PUBLIC

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM)

Le Collège communal annonce le renouvellement de la Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Le présent avis qui est lancé **le 15 mars 2013** fait appel aux candidatures à la fonction de Président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

l'article 7 précité dispose, en son §3, alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit les membres en respectant :

- une répartition géographique équilibrée;
- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité;
- une présentation de la pyramide des âges spécifiques de la Commune ».

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la Commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de Patrimoine ne peut faire partie de ladite Commission.

En ce compris le président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature doivent être adressés **par envoi recommandé au Collège communal avant le 19 avril 2013.**

Par le Collège,



J.-Cl. PIRROTTE, *Secrétaire communal*

Ils doivent mentionner les nom, prénom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un modèle d'acte de candidature

(modèle non obligatoire) est mis à disposition des candidats sur le site Internet de la Commune
www.attert.be



Josy Arens, *Bourgmestre*

COMMUNE D'ATBERT Fondation rurale de wallonie

OPÉRATION COMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL - AGENDA 21 LOCAL

APPEL À CANDIDATURES À LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL



« Organe consultatif, la Commission locale est associée à toutes les phases d'élaboration et de réalisation du programme communal de développement rural. »

Depuis quelque temps déjà, le Conseil communal a décidé du principe de mener une opération de développement rural simultanément à la réalisation d'un Agenda 21 Local.

Sans doute avez-vous participé à l'une des nombreuses réunions villageoises et groupes de travail organisés dans ce cadre. Au besoin vous trouverez plus d'information relative à l'opération sur le site communal www.attert.be (onglet PCDR) ou encore auprès de la Fondation rurale de Wallonie Emilie Thiry ou Jean-Loup Blanchy - rue de France 19a 6730 Tintigny - tél :063/440202 - e-mail : e.thiry@frw.be, jl.blanchy@frw.be.

Organe consultatif, la Commission locale est associée à toutes les phases d'élaboration et de réalisation du programme communal de développement rural.

Présidée par le bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants. Un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal. Les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socioprofessionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

La CLDR se réunit au moins quatre fois par an, en soirée.

Sur base des éléments déjà rassemblés lors des réunions villageoises et groupes de travail, cette Commission aura pour première mission de proposer au Conseil, le projet de programme communal de développement rural – agenda 21 local à réaliser dans les 10 ans.

Nous vous invitons donc à rentrer votre candidature dans les meilleurs délais auprès de **Jean-Claude Pirrotte, Secrétaire communal, Administration communale, voie de la liberté 107 6717 Attert, e-mail: jean-claude.pirrotte@attert.be, tél: 063/242773.**

En précisant vos nom, prénom, sexe, adresses postale et électronique, téléphone, date de naissance, profession, s'il y a lieu association représentée et fonction, ainsi que vos motivations.

GRANDE JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS LE LONG DE NOS ROUTES

SAMEDI 20 AVRIL 2013

Lieu de rendez-vous et responsable pour chaque village



Attert

RDV devant « Le Cothurne », à 9h.
Resp. : Xavier Gengler
Tél.: 0487/46 90 33 et Véronique
Vermaut- Tél. :063/21 61 00

Grendel

RDV devant l'église, à 9h.
Resp. : Patricia Scholtes
Tél. : 063/21 79 47

Heinstert

RDV sur la place de l'église, à 14h.
Resp. : Wivine Gaul
Tél. : 0498/28 51 28

Lischert

RDV devant l'église, à 9h. Resp. : Luc
Quiryen - Tél. : 0479/29 13 21

Metzert

RDV devant la salle « Saints Côme
et Damien » à 9h.
Resp. : Isabelle Bernardy
Tél. : 0485/94 75 58
et Yvon Gaul - Tél. 063/21 65 36
ou 0476/29 11 69

Nobressart

RDV devant « La Fontaine », à 9h.
Resp. : Véronique Guebels
Tél. : 0473/ 37 09 63

Nothomb

RDV devant l'école, à 13h30'.
Resp. : Zofia Kurzynowska
Tél. : 063/ 44 64 95
Benoît Tassigny
Tél. : 0474/38 33 19

Parette, Schockville, Rodenhoff

RDV à Parette, à 13h30'.
Resp. : Daniel Lefèvre -
Tél. : 063/ 23 54 13

Post

RDV devant « Le Triangle », à 14h.
Resp. : Kevin Maquet
Tél. : 0494/ 27 00 26

Thiaumont, Lottert, Tattert

RDV à la chapelle de Lottert, à 9h.
Resp. : Antoine Herman
Tél.: 0496/ 18 96 21

Tontelange

RDV devant la carrière, à 13h30'.
Resp. : Jean-Luc Bodeux
Tél. : 0496/ 47 19 74

Des sacs de couleurs pour le tri sélectif, des gants et des vareuses seront fournis par le responsable de votre village.

Merci pour votre participation!

Signalez tout dépôt sauvage à l'administration communale : 063/ 24 27 70



INVITATION AUX PARTICIPANTS

Comme l'an passé, la commune sera heureuse de vous accueillir, le soir même de l'opération à **18h30' à la Maison de village « Le Tilleul »** de Heinstert.

Le verre de l'amitié et un repas convivial seront offerts à tous les participants.

S'inscrire au préalable auprès de Benoît Tassigny - 0474/38 33 19
ou de Wivine Gaul - 0498/ 28 51 28
ou par E-mail : communepropre@attert.be



DIMANCHE DES ARTS



29 09 2013

Invitation aux
artistes et
artisans de la
commune.

L'Opération «Week-end des paysages» lancée par la F.T.L.B. aborde cette année le thème «*les paysages en mouvement*», un superbe thème et une belle opportunité pour nos nombreuses et nombreux artistes et artisans.

Le Collège communal s'associe aux animations organisées dans ce cadre par le Parc Naturel et le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert et vous ouvrira les portes de la maison Communale pour une belle journée de convivialité.

Venez présenter et faire connaître vos talents, vos créations, vos productions, votre travail le dimanche 29 septembre prochain.

Intéressés par l'expérience?

Inscrivez-vous via <http://www.attert.be/inscription-ateliers-expos-2013>
ou adressez-vous à Bernadette Heynen au 0497 42 76 91
ou Véronique Christophe au 063 24 27 74

Cette initiative est tentante mais vous préférez opter pour l'animation d'un atelier en accueillant le public sur votre lieu de travail?

Pas de soucis, tout est possible ...

Inscrivez-vous en précisant le lieu de rendez-vous.

Un circuit de visite préparé et renseigné à partir de la Maison communale est d'ores et déjà prévu.

Après la clôture des inscriptions fixée au 31 mai 2013, nous reprendrons contact individuellement afin de préciser ensemble les détails pratiques de votre participation.

ANNONCES

Guerre 1914 - 1918

Au cours de l'année 2014, de nombreuses localités commémoreront le centenaire de la déclaration de cette guerre le 04 août 1914.

Notre commune envisage également de participer à ces cérémonies du Souvenir et de la Mémoire.

Pour ce faire, un appel est lancé au public : ceux qui possèdent des livres, écrits, documents ou autres souvenirs relatant cette guerre dans notre région peuvent contacter:

Roger Wilverts (Nothomb)
au 063 / 21 83 79
ou au 0479 / 30 58 2
ou sur son adresse-mail : roger.wilverts@skynet.be

Merci à tous pour votre coopération.

Archives. Appel d'un collectionneur.

Je collectionne les bulletins communaux de la commune d'Attert.

Le premier numéro que je possède a été publié en mars 1995. Je recherche le n° 5 qui a dû être publié vers le mois de mars 1996.

Je ne possède pas de numéros publiés entre décembre 2005 et mars 2007.

Ceux qui possèdent un de ces numéros peuvent me contacter.

Voici mes coordonnées.
Roger Wilverts (Nothomb)
063 / 21 83 79
0479 / 30 58 26
roger.wilverts@skynet.be

PLAINE DE JEUX 2013 D'ATTERT

Comme chaque année le CPAS organise la **plaine de jeux à l'École communale d'ATTERT** pour tous les **enfants de 4 à 12 ans** (les enfants doivent obligatoirement avoir 4 ans à la date d'ouverture de la plaine).



L'ouverture de la plaine est prévue du **lundi 22/07/2013 au vendredi 09/08/2013 inclus**.

| Horaire | Inscription et paiement | Repas | Activités |
|---|--|---|--|
| Accueil A partir de 08h00 jusque 08h30 (début des activités) | L'inscription sera effective uniquement après paiement et après réception du bulletin d'inscription dûment complété. | Les enfants ont la possibilité de prendre leur casse-croûte ou de rentrer chez eux de 12h00 à 13h00. | Excursion, bbq, bricolages, jeux de plein air, animations diverses... |
| Départ A partir de 16h00 jusque 16h30 | | La possibilité de réserver un repas chaud ou du potage est également offerte. <i>Condition pour les repas chauds : 10 inscrits minimum/jour</i> | Afin de permettre aux enfants une meilleure intégration au niveau du suivi et de la participation aux différentes activités, le CPAS conseille aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) plusieurs jours successifs plutôt que par périodes interrompues. |
| Guarderie Une garderie payante (prix identique à la garderie scolaire) sera organisée de 7h30 à 8h00 et de 16h30 à 17h30. | | | |

| Prix / jour | Tarifs | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|
| | Enfants domiciliés dans la commune | Enfants extérieurs à la commune |
| Pour 1 enfant | 5 € | 5,50 € |
| Pour 2 enfants de la même famille | 8 € | 8,50 € |
| Pour 3 enfants et plus de la même famille | 11 € | 11,50 € |
| Repas complet | 4 € | |
| Barbecue le 26/07/2013 | 5 € | |
| Excursion le 02/08/2013 | 25 € | |

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au CPAS d'ATTERT
 Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
 Tél: 063/22 54 18

Les bulletins d'inscriptions ainsi que la fiche santé sont disponibles sur le site du CPAS via www.attert.be ou au CPAS, et sont à renvoyer dûment complétés **avant le 30/06/2012**.

Christie Gueibe, Secrétaire CPAS
Luc Quiryren, Président

AVIS DE RECRUTEMENT D'ANIMATEURS ET DE COORDINATEUR BREVETÉS

Pour la plaine de jeux d'Attart qui se déroulera du **22/07/2013 au 09/08/2013**

Conditions générales

- Avoir 17 ans au minimum
- Etre en possession du brevet d'animateur de centres de vacances agréé par la Communauté française (infos sur www.centres-de-vacances.be) ou avoir une solide expérience en animation.
- Etre créatif, responsable et dynamique
- Etre en possession d'un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2)

Fonctions

- Organiser et mettre en œuvre des activités culturelles, sportives, créatives,...
- Veiller à la sécurité des enfants/adolescents.
- Faire preuve de compétences pédagogiques et éducatives

SITE INTERNET ! NOUVEAU LOOK !!!

Voici la page d'accueil du nouveau site Internet qui se veut plus dynamique et la plus complète possible. Sur ce site, avec les informations dont nous disposons pour le moment, nous avons établi une liste reprenant les associations, les producteurs et les entrepreneurs locaux. N'hésitez pas à leur accorder votre confiance!

Associations, entrepreneurs et producteurs locaux, aidez-nous à tenir à jour nos listings ! Faites-nous part des changements qui interviennent dans vos organismes !



La manière la plus simple et rapide pour une utilisation optimale est de passer par la zone de recherche!

Vous trouverez ici les divers articles au sein du site qui concernent votre recherche.

Il y a bien sûr la manière classique de navigation par onglets :



HERMESKEIL.



Depuis plusieurs années, trois équipes des clubs de football de Nothomb et de Tontelange sont invitées à participer à un tournoi de football en salle à Hermeskeil (région de Trèves). Cette année, le dimanche 20 janvier 2013, ce sont les Minimes (joueurs nés en 2000 et 2001) de l'association communale qui ont défendu les couleurs de notre verte vallée.

Ces jeunes étaient coachés par Hamadache Amiri, Michaël Tholl, Roland Schmit et Claudy Hénaux. Les relations publiques étaient assurées par Roger Wilverts et Jean Krier. C'est grâce aux bonnes relations entre les pouvoirs publics des communes de Hermeskeil et d'Attert que nos jeunes peuvent participer à ce prestigieux tournoi. Comme lors des années précédentes, le voyage en bus était organisé et financé par notre administration communale.

Lors de ce tournoi très huppé, nos joueurs doivent se mesurer à des équipes de clubs tels que Eintracht Trier,

1.FC. Saarbrücken, F91 Dudelange, SV Waldhof Mannheim, 1FC. Kaiserslautern, TUS Koblenz, SV. Mainz, Hermeskeil et... une bonne trentaine d'autres clubs. Il va sans dire que le niveau de ces rencontres était très élevé.

Malgré cette forte opposition, les résultats de nos représentants furent excellents. En effet, l'équipe n° 1 de Nothomb a remporté son tournoi. L'équipe n° 2 de Nothomb et celle de Tontelange ont atteint les ¼ de finale de ces joutes sportives.

Lors des temps d'attente, nos jeunes pouvaient se délasser dans le très beau bassin de natation du complexe sportif.

Avant leur retour, nos joueurs et leurs accompagnants furent salués et félicités par Monsieur Michael Hulpes, bourgmestre de l'entité communale de Hermeskeil.

CROIX-ROUGE


**MAISON CROIX-ROUGE ATTEERT-MARTELANGÉ-FAUVILLERS
ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS UN PROJET DE SOLIDARITÉ?**

La Maison Croix-Rouge d'Attert-Martelange-Fauvillers recherche des volontaires pour son activité Hestia – accompagnement et soutien relationnel à domicile.

La Croix-Rouge s'engage à former ses volontaires !

Intéressé(e)? N'hésitez pas à nous contacter :

Guylaine Lamury

063 / 22 20 43

jac.lamury@belgacom.net

CLUB DE TENNIS DE TABLE DU VAL D'ATBERT NOTRE 3^{ÈME} SAISON SE TERMINE



Le club compte maintenant une septantaine de membres...

Les résultats en compétitions

À 2 journées du terme, les objectifs sont atteints pour nos 6 équipes... et, sauf mauvaise surprise, nous obtiendrons même un peu mieux.

L'équipe fanion disputera les barrages pour une éventuelle montée en Division 3.

En division 5, les « B » et les « C » ont assuré leur maintien sans devoir trembler

En Division 6, les « D » se sont ouverts la porte de l'étage supérieur, ce qui pourrait permettre de pallier une descente des « C » que nous ne pouvons certes pas exclure.

Belle saison aussi de notre équipe « Vétérans ».

Hors compétitions

Nos nouvelles activités ont trouvé leur rythme de croisière.

Le groupe « loisirs » du lundi soir et le groupe « pré-initiation » du mercredi, ouvert pour les plus jeunes, dès l'âge de 5 ans, poursuivront leurs activités la saison prochaine.

Stages d'été

Sous réserve de la confirmation pour 2013 de l'action « Été sport », nous organiserons dans nos locaux des stages durant la deuxième quinzaine d'août. Les détails seront publiés dès que possible sur notre site et sur notre page Facebook.

Prochaines activités

- Le vendredi 24 mai, dans le cadre des fêtes du village de Nothomb, soirée bières vraiment spéciales
- Le CTT sera aussi votre hôte pour la marche du syndicat d'initiative à Thiaumont le jeudi 22 août 2013.
- Début septembre, à Beckerich, 3^{ème} tournoi transfrontalier avec nos amis des clubs grand-ducaux voisins.
- Avec d'autres groupements de la vallée, nous serons présents le dimanche 29 septembre dans le cadre des activités organisées à l'occasion du Week-end des paysages.

Nous rejoindre ? / Nous aider ?

« Ouvert à tous ! » C'est sur cette base que le club se construit. Notre objectif, c'est d'être le plus proche possible de vos attentes, dans notre sport au premier chef, bien sûr, mais aussi dans la vie de notre communauté.

Tous les coups de main, toutes les suggestions sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter... sans aucun engagement.

Pour toute information : **CTT Val d'Attert, rue de l'Institut Molitor, 42, 6717 Attert**
0499 / 25 24 36 cttatert@gmail.com www.cttatert.be



Pour les infos de dernière minute, consultez la page Facebook
 « Club de Tennis de Table du Val d'Attert »

LES JARDINS PARTAGÉS

Voici revenue la saison des jardins et nous renouvelons notre appel à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent participer au projet des jardins communautaires.

Les premiers essais majoritairement pris en main par la Commune l'an dernier ont montré des rendements exceptionnels.

Afin de poursuivre avec vous cette expérience, nous organiserons quelques réunions avec des jardiniers avertis qui viendront partager leur savoir.

Un local de réunion est disponible à cet effet sur place.

Cette année, nous mettrons en route des expériences de bouturage et de reproduction de semis. Toute personne avec de l'expérience dans ce domaine, que ce soit en matière de légumes ou en fleurs, sera la bienvenue.

Afin de valoriser une première fois des nouvelles parcelles, nous envisageons de planter diverses variétés de pommes de terre.



N'hésitez pas à vous manifester
auprès de Mr Paul Marchal
tél : 063 24 27 72
paul.marchal@attert.be

FONDS DE RÉDUCTION DU COÛT GLOBAL DE L'ÉNERGIE

Se chauffer et consommer coûte cher, et chacun souhaiterait réduire sa consommation d'énergie.

Des solutions existent : par exemple, en réalisant des travaux dans son habitation.

La Province du Luxembourg, en tant qu'entité locale, propose à tous les habitants des communes affiliées, **un prêt à 0% pour effectuer des travaux permettant l'économie d'énergie.**

Le CPAS d'Attert vous soutient dans vos démarches administratives si vous le souhaitez.

Le FRCE fonctionne pour

- les Audits énergétiques
- Placement ou remplacement et entretien des anciennes chaudières
- Isolation du toit
- Installation de double vitrage
- Installation d'un système de chauffage de l'eau via l'énergie solaire
- Tous travaux économiseurs d'énergie

Les conditions

- Toutes les habitations des communes adhérentes au projet
- Un prêt personnel entre 1.250 et 10.000 €
- Sans condition de revenus
- Remboursable en 5 ans
- Cumulable avec les primes de la Région Wallonne, de la Province de Luxembourg et des Communes

Pour qui ?

- Propriétaires et locataires
- Pour les personnes à faibles revenus, le prêt est complété d'un suivi technique, social et financier

... un prêt à 0%
pour effectuer
des travaux
permettant
l'économie
d'énergie.

Infos et contact

FRCE Province de Luxembourg
Tél. : 063/ 212 662

CPAS d'ATTERT
Tél. : 063/225 418



OFFREZ UNE 2^{ÈME} VIE À VOTRE VÉLO !



Le samedi 20 avril,
l'AIVE récolte les vélos
en bon état
dans tous les parcs
à conteneurs.

Une nouveauté cette année,

sur les parcs d'Arlon et de Marloie, nous proposons un « atelier mécanique » pour diagnostiquer votre vélo et vous apprendre à l'entretenir et le réparer! Un atelier utile pour prolonger la durée de vie de votre vélo et éviter de le jeter avant l'heure...

Au moment de l'achat ou lors de son utilisation, il y a plusieurs choses auxquelles penser pour prolonger la durée de vie d'un vélo :

L'ACHETER

- Acheter neuf mais de bonne qualité : un peu plus cher à l'achat, il a souvent une plus grande durée de vie.
- Acheter d'occasion : sur le web, lors de bourses, dans des magasins de vélos, ... vous bénéficierez généralement d'un excellent rapport qualité/prix.

L'ENTREtenir

Cela permet de prolonger la durée de vie du vélo et de rendre son usage plus confortable.

- Lubrifier la chaîne régulièrement, avec une huile prévue à cet effet.
- Gonfler les pneus à la bonne pression (indiquée sur le flanc du pneu) pour éviter les crevaisons.
- Vérifier régulièrement les éléments importants comme les freins et le serrage des roues.

LE RÉPARER

Réparer son vélo (freins, roue, dérailleur, ...) demande un peu d'outillage et quelques connaissances. Si vous avez peur de vous lancer dans l'aventure vous pouvez :

- Demander conseil à un bon bricoleur.
- Déposer votre vélo dans un magasin de vélos.
- Apprendre à le réparer grâce à des associations telles que celles qui seront présentes sur nos parcs le 20 avril :
 - Question d'équilibre, à Arlon : www.questiondequilibre.be
 - Les compagnons de la maison à Marloie : www.lescompagnonsdelamaison.be

LE DONNER

Si vous n'avez plus besoin de votre vélo, donnez-le : dans votre famille, à un voisin, à une association ...

C'est ce que l'AIVE fait chaque année avec les vélos qui lui sont apportés. Les 373 vélos collectés en 2012 ont été donnés à des CPAS, des centres de réfugiés ou des Maisons Croix-Rouge, des écoles, des ateliers vélos...

ACTIVITÉS POUR ENFANTS JUILLET - AOÛT 2013

Du lundi 1 juillet au vendredi 5 juillet:

- Aux Talents cachés (3-6 ans et 7-12 ans) - Tél.: 0478030465
- Junior Rangers (12-14 ans) - APDA - Tél.: 063227855

Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet:

- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Stage Energie (10-12 ans) APDA - Tél.: 063227855
- Aux Talents cachés (3-6 ans et 7-12 ans) - Tél.: 0478030465

Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet:

- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Camp Patro Desmond Tutu
- Camp Scouts 10e Val d'Attert

Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet:

- Camp Scouts 10e Val d'Attert
- Plaines de jeux (4-12 ans) - CPAS - Tél.: 063225418

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août:

- Camp Scouts 10e Val d'Attert
- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Plaines de jeux (4-12 ans) - CPAS - Tél.: 063225418
- Stage de peinture (à partir de 6 ans) - Marianne LORACH - Tél.: 0478513290

Du lundi 5 août au vendredi 9 août:

- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Plaines de jeux (4-12 ans) - CPAS - Tél.: 063225418
- Stage de peinture (à partir de 6 ans) - Marianne LORACH - Tél.: 0478513290
- Sculpture & Nature (6-12 ans) - J-L GYSELINX - Tél.: 0487371402
- Stage de foot (6-13 ans) - RSC Tontelange - Tél.: 0497617874 / 0474740507

Du lundi 12 août au vendredi 16 août:

- Stage de peinture (à partir de 6 ans) Marianne LORACH - Tél.: 0478513290

Du lundi 19 août au vendredi 23 août:

- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Stage de peinture (à partir de 6 ans) Marianne LORACH - Tél.: 0478513290
- Eté sport CTT Attert - Tél.: 0499252436
- Aux Talents cachés (3-6 ans et 7-12 ans) - Tél.: 0478030465

Du lundi 16 août au vendredi 30 août:

- Ferme d'a Yaaz (6-12 ans) - Tél.: 0479307359
- Stage de peinture (à partir de 6 ans) Marianne LORACH - Tél.: 0478513290
- Eté sport CTT Attert - Tél.: 0499252436
- Aux Talents cachés (3-6 ans et 7-12 ans) - Tél.: 0478030465

Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Juniors Rangers !



Ce slogan vous le connaissez, il annonce la semaine de stage Junior Rangers !

Durant les grandes vacances, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert propose aux adolescents de 12 à 14 ans (nés en 1999-2000-2001) un stage nature intitulé **JUNIOR RANGERS**. Ce stage dure une semaine et sera très actif ! Il permet de découvrir les métiers qui se rapportent à la gestion de l'environnement sur le territoire du parc naturel.

Les activités proposées sont variées et multiples: journée avec les gardes forestiers, entretien des réserves naturelles, géocaching, mais aussi jeux et fun...

Le stage alterne travaux d'entretien, culture et détente dans une ambiance sympa. Il permet également de mieux connaître le parc naturel et les villages de la commune d'Attert.

Si votre adolescent(e) désire participer à ce stage, les inscriptions se font par téléphone au Parc Naturel de la Vallée de l'Attert au 063/22.78.55. Un formulaire plus complet vous sera alors envoyé ainsi que toutes les informations pratiques concernant le stage.

Dates - Du 1 au 5 juillet 2013

Prix pour la semaine - 50 euros

Renseignements et inscription - Dominique Scheepers 063/22.78.55

Avec le soutien de la Région Wallonne



Le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert vous invite à la

4ème EDITION DES MARCHES DE GROUPE EN SOIREE

Chaque jeudi au départ de différents villages de la Vallée, sur une distance de ± 8km (durée: environ 2 heures)

Rassemblement à 19H15 au lieu de rendez-vous
Départ de la marche à 19H30

2€ connant droit à une consommation au retour
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

jules.coibion@skynet.be
 063.23 62 88
www.attert.be

4 juillet **Metzert** (école)
Accueil: Association de parents

11 juillet **Heinstert** (église)
Accueil: Le Tilleul

18 juillet **Tontelange** (église)
Accueil: Culture et Loisirs

25 juillet **Attert** (maison communale)
Accueil: Attert en Fleurs

1^{er} août **Lischert** (maison de village)
Accueil: Animation Lischertoise

8 août **Post** (local des scouts)
Accueil: Unité guides X Val d'Attert

15 août **Nobressart** (centre)
Accueil: La Fontaine

22 août **Thiaumont** (église)
Accueil: Tennis de table

29 août **Nothomb** (église)
Accueil: Associations de village
Rassemblement à 17H15
Départ de la marche à 17H30
La marche sera suivie d'un **barbecue** (sur réservation)



Dans le cadre de ses activités et en collaboration avec le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert et l'asbl au Pays de l'Attert, le SI organise, sous le patronage de la FTLB, le Week-end des Paysages. Le thème de cette année est "Paysages en mouvement".

Cette activité sera organisée le dimanche 29 septembre 2013 à Attert.

Le but du SI est de réunir et de promouvoir un maximum d'associations et/ou disciplines sportives. Tous les bénéfices engendrés par cette manifestation seront entièrement destinés à améliorer le cadre de vie de tous les habitants de la Vallée.

Diverses associations sportives et autres ont d'ores et déjà accepté de prendre part à l'évènement

Marche nordique, géocaching, arts martiaux (notamment judo), tennis, jogging (Je cours pour ma forme), football, yoga, gymnastique, tennis de table, diverses danses (notamment zumba), marche (avec la visite de la Mardelle d'Attert et des marais de Grendel), balades à dos de chevaux, d'ânes et de poneys, tour en calèche, golf champêtre, grimage d'enfants et bien plus selon les idées proposées.

Ces activités pourraient se dérouler sous forme de démonstrations (participatives ou non), expositions, etc, cette journée pouvant se clôturer par une flashmob.

D'autres activités seront également proposées en collaboration avec diverses associations, telles que : visite des beaux endroits de la vallée en bus (Croix Rouge), activités diverses spécifiques aux enfants et aux familles, telles que le coloriage (salon des artistes), carte au trésor à

VTT (scouts), **Concours photos montrant l'évolution de nos paysages à travers le temps, ceci pouvant servir à réaliser un calendrier**.

Parallèlement et en complément de ces activités auront lieu sur le même site:

L'inauguration d'un circuit vélo baptisé VellEnergie.

Dans le cadre du projet européen Interreg 4A WLL intitulé VallEnergie- Atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise gérée par le local porté par l'Asbl Au pays de l'Attert, un circuit de +/- 40Km à vélo permettra de découvrir des sites produisant ou ayant produit de l'énergie. Cette activité est proposée par les ASBL « Au pays de l'Attert, « D'Millen » de Beckerich et notre SI.

Ce circuit au départ d'Attert, passera par Grendel, Redange, Noerdange, Elvange, Beckerich, La Platinerie, Lischert et Nobressart. De nombreuses activités concernant l'énergie sont prévues tout le long du circuit Ceci est destiné aux familles et des vélos électriques seront disponibles.

Le week-end des artistes et artisans de la vallée regroupant un maximum d'associations. Cette activité est organisée par Bernadette Heynen, Echevine de la culture à Attert

Un marché gourmand mis en place par le Parc Naturel

Un repas de midi (style jambon braisé et accompagnements) et autre petite restauration seront proposés. Un bar sera bien évidemment ouvert.

Ce style d'évènement est une première dans notre commune Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, indispensables au succès de cette journée

jules.coibion@skynet.be
Tél 063 23 62 88

CONCOURS PHOTOS A ATTERT

Dans le cadre du week-end des Paysages, sur le thème « Paysages en mouvement », Le syndicat d'initiative du Val d'Attert organise un concours photos. L'exposition ainsi que la remise de prix auront lieu le 29/09/2013 en la salle Le Cothurne à Attert.

L'interprétation est libre toutefois les photos paysagères doivent être prises dans la commune d'Attert. La date de clôture des candidatures est le 31/08/2013. Un jury sera constitué de professionnels de la photo et de membres du SI

Ce concours sera doté de nombreux lots.

Renseignements:

Bruno Renson
brunorensonpost@gmail.com
Tél 063/222926

Le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription sur le site de la commune
www.attert.be





INVITATION AU STAGE « ENERGIE » ORGANISÉ PAR L'ASBL AU PAYS DE L'ATBERT

Dans le cadre du projet VallEnergie-Atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise gérée par le local, l'Asbl Au Pays de l'Attert organise pendant les congés d'été un stage d'une semaine sur le thème de l'énergie pour les enfants de 10 à 12 ans (année 2000 - année 2003). Le stage sera organisé du 8 au 12 juillet 2013 à Attert.

Au programme, des visites d'installations en énergies renouvelables, des expériences ludiques et interactives, construction de maquettes « énergie » mais aussi d'innombrables jeux en relation avec les gestes quotidiens que peuvent réaliser les enfants pour réduire leur consommation d'énergie.

Si votre enfant souhaite participer à ce stage, vous pouvez l'inscrire auprès de Bénédicte Grodent ou Kévin Mathu asbl Au Pays de l'Attert

soit par téléphone +32/ 63 22 78 55 soit par email benedicte.grodent@attert.be

Cordialement,

Bénédicte Grodent
Chargée de mission VallEnergie

Modalités pratiques

Date: du 8 au 12 juillet 2013

Lieu: Attert

Horaires: 9h00 à 16h30

Garderie: matin 8h30-9h00 ; soir 16h30 à 17h00

Coût: 50 euros par enfant



ÉVEIL MUSICAL : UNE ACTIVITÉ À PARTAGER AVEC SON ENFANT

PRESENTATION

Lili Musique, animé par Isabelle Begma, est un éveil musical qui se déroule par cycle de 6 séances et s'adresse aux petits (de 18 mois à 3 ans et demi) ainsi qu'à un adulte de référence, souvent un des parents. Ensemble, ils participent à l'atelier. S'il faut obligatoirement un adulte par enfant, il n'est pas nécessaire que le référent soit toujours le même.

INFOS PRATIQUES

Horaire

- De 9h30 à 10h15 pour les «Oustitis1»: 18 mois à 2 ans et demi
Le but de cet atelier est de renforcer le lien entre l'enfant et l'adulte et d'établir un premier contact avec la musique et le mouvement.
- De 10h30 à 11h15 pour les «Oustitis2»: 2 ans et demi à 3 ans et demi.
Ici c'est la pulsation qui est la base de l'atelier avec la prise de conscience du rythme dans les comptines et chansonnettes. Les enfants utiliseront également des instruments de musique.

Dates

les dimanches 21 & 28 avril, 5, 12, 19 & 26 mai 2013 (! Ascension le jeudi 9 mai et Pentecôte le lundi 20 mai)

Où

Salle du Relais Postal du centre Robert Schuman (Voie de la Liberté n°107 à Attert, bâtiment de l'administration communale)



Prix

52€ pour le cycle de six ateliers à payer sur le compte BE68 7326 1226 2334 (CREGBEBB)

Inscription

par mail (asbl.apda@attert.be),
par téléphone (063/22 78 55)
ou par courrier (asbl «Au Pays de l'Attert»,
voie de la Liberté, 107 à 6717 Attert).
Les places sont limitées à maximum 12 «couples».

Personne de contact

Nathalie DRUART
063/22 78 55 – asbl.apda@attert.be

Apporter un coussin ou un tapis de sol et des chaussettes antidérapantes (enfant et adulte).

Une soirée médiévale, ce samedi 27 avril.

Ce samedi 27 avril, le GAL présentera la pièce de théâtre «L'héritage de Charlemagne» par la Compagnie des Maîtres du Feu. Cette année, la Hure d'Argent s'associe à la fête médiévale de Lottert sur base d'un procédé d'échange de prestations.

Le GAL proposera :

- Des jeux pour enfants, l'après-midi en collaboration avec le CDJ de Thiaumont
- La pièce de théâtre de rue des cours de théâtre pour enfants, adolescents et adultes. Sur base d'un scénario original écrit par Christine Flore, la pièce est l'assemblage des cinq cours qu'elle dirige.
- Jongleurs, combats de chevaliers, cracheurs de feu et musique médiévale sous la direction du capitaine de la Hure d'Argent.
- Le repas traditionnel et la dégustation du Mairank local

Lieu: Site du Weierpark dès 14 heures pour les enfants et en soirée pour le théâtre de rue et les animations de la Hure d'Argent.

« Nature et Passions » : ce dimanche 19 mai.

L'idée est de promouvoir les produits du terroir par un repas dans les bois. Ce sera aussi l'occasion de mettre en évidence un élément de notre patrimoine ancien, à savoir le Lavoir voûté de Lottert.

Lieu: Au lavoir de Lottert dès 10 heures.

Tous les dimanches matins : le galop du dimanche matin ou le coaching « Nordic Walking »

Une fois par mois, sous le coaching de Claire Géoris, nous organisons une séance particulière de marche nordique. Passionnée et compétente, la coach nous emmènera aussi durant deux jours sur des étapes de la « Trans-ardenaise », ces 13 et 14 juillet. Les autres dimanches, notre guide : Pascal Volvert nous emmène vers des parcours locaux ou originaux.

| Date | Lieu | Horaire |
|---------------|-----------------------------|---------|
| 7 avril 2013 | Nordic Walking | 9 h |
| 14 avril 2013 | Rulles | 9 h |
| 21 avril 2013 | Metz (France) | 9 h |
| 28 avril 2013 | Martelange | 9 h |
| 5 mai 2013 | Chantemelle | 9 h |
| 12 mai 2013 | Tontelange | 9 h |
| 19 mai 2013 | Nature & Passions au Lavoir | 10 h |
| 26 mai 2013 | Habay-la-Vieille | 9 h |

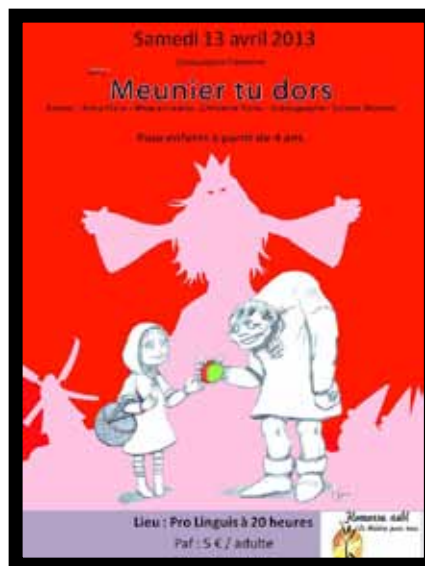
Rendez-vous à 9 heures au Weierpark. Renseignements au secrétariat: secretariat.gal@skynet.be pour la suite du programme.



Samedi 13 avril : « Meunier tu dors » à 20 h au Pro Linguis

Pièce de théâtre pour enfants par la Compagnie Flomorre. Mise en scène par Christine Flore et scénographie par Sylvain Mordant. Horaire : à 20 heures

Lieu: A l'institut Pro Linguis de Thiaumont.



Samedi 1^{er} juin : « Festival Arts et Renaissance » à Marville (France).

Notre association participera pro-activement ce week-end au festival car une longue amitié relie à présent Lottert et Marville. La pièce de théâtre de rue sera produite ce samedi en soirée. Un marché renaissance rappellera le riche passé de la ville d'Ermesinde.

Pour voir les photos de nos comédiennes et comédiens lors des séances 2010 et 2011 : www.festival-marville.fr

Samedi 20 et dimanche 21 juillet : Fête médiévale de la Hure d'Argent à Herbeumont

Nos membres vous invitent à les suivre vers Herbeumont, ce week-end au château médiéval d'Herbeumont pour les démonstrations de la Hure d'Argent. Le galop du dimanche matin s'effectuera aussi à Herbeumont.

Josy Mertz

Président

Tél.: 063.21.81.32

André Mathay

Secrétaire

Tél.: 063.22.20.44

www.gallottert.be



RETOUR DE LA NUIT CELTIQUE À ATTERT

Absente en 2012, la Nuit celtique, organisée par l'ASBL Le Cothurne Attert-Grendel, fait à nouveau partie des événements régionaux 2013 à ne pas rater.

Le 11/05/2013 à partir de 19h00, toute la vallée d'Attert vivra à l'heure de la musique celtique grâce à la présence de groupes de musiciens de renommée venus de tous les horizons.

Le Groupe Polk (Yves Barbieux, Urban Trad), sera présent au même titre que «Yogan» de Bretagne, le groupe écossais Skerryvore, Snake in Exile, groupe belge, ainsi que notre groupe régional les Mâles de Mer. **Cinq groupes pour sept heures de spectacle, d'ambiance festive et amicale.**

Histoire de garder les bonnes habitudes, sachez que la Guinness et autres bières spéciales seront également de la partie.

Les préventes sont d'ores et déjà disponibles aux différents points de vente que sont :

Arlon : Park Music
 Attert : Boucherie Thill-Fouss
 Bastogne : Syndicat d'initiative
 Bertrix : Mernier Boissons
 Messancy : Press Shop Cora
 Ste Marie/Semois : Librairie du Nochet
 Virton : Syndicat d'initiative
 Mont St Martin : Auchan, à l'accueil
 Oberpallen : Librairie-Tabac du Pall Center

Les réservations peuvent également se faire sur le compte :

BE94 0015 6887 9414 - BIC GEBABEBB

Prévente au prix de 25€ (+ commission selon les points de vente)

Sur place 30€

Prix étudiant, sur présentation de la carte à l'entrée (moins de 27 ans)
 remise de 7€ en tickets boissons/restaurations

Plus de renseignements sur notre site

www.cothurne.org

Par téléphone

Devillet Jean-Jacques 063232651 ou 0494080788

Tassigny Françoise 0477040543



Dimanche 5 mai 2013

3^{ème} Festival des Fanfares et Harmonies de la Vallée de l'Attert

Le Rotary Club d'Attert, Sûre et Semois a le plaisir de vous inviter à son désormais traditionnel rendez-vous musical de mai. La manifestation se déroulera à nouveau dans le cadre enchanteur du **Domaine Emile Mayrisch à Colpach-Bas**.

En prélude, un ensemble de saxophones se produira dans le hall du centre de convalescence vers 13h00. Ensuite à partir de 13h30, dans le manège, se succèderont 4 fanfares ou harmonies belges et luxembourgeoises. D'autres animations (maître-coutelier, promenade en calèche dans le parc, stands de la croix-rouge, ...) seront proposées tout au long de l'après-midi.

Cet événement philharmonique revêt également un objectif philanthropique :

Les bénéfices sont en effet entièrement et exclusivement destinés aux sections locales de la croix-rouge d'Attert et de Colpach.

Entrée gratuite et parking aisé
Bar et petite restauration (barbecue, pâtisseries, ...) sur place
Renseignements et informations : info@rcass.be

AGENDA DES MANIFESTATIONS

26-29 avril 2013

Lischert, FETE de LISCHERT

Org.: ASBL Animation Lischertoise

- Vendredi
21h00: Music Blind Test suivi par le BAL des ANNEES 80 LUNACY NIGHT- Entrée Libre;
- Samedi
15h00 à 17h00: JEUX SANS FRONTIERE pour les enfants de moins de 12ans; Dès 21h00: MEGA SOIREE animée par LUNACY NIGHT + BAR bières spéciales;
- Dimanche
11h30: APERO, 12h30: REPAS: (Jambon, frites, salades mixtes, dessert) 12€ réservation pour le 23 avril au 063/21.64.67,
16h30: Concert de l'HARMONIE L'AUREOLE de Thiaumont, Après-midi: ATTRACTIONS FORAINES
- Lundi
11h00 APERO, 14h30: JEU de CARTES & JEU du CLOU, 16h00: ATTRACTIONS FORAINES

04-05 mai 2013

Schockville, Week-end multiculturel de l'ASBL Jayandra au profit de l'orphelinat Hate Malo au Népal

Org.: ASBL Jayandra ; info@jayandra.org

- Samedi : concerts de Fat Sheep, Retro Beatz, An orange Car Crashed, The Stone Jackson Band, Jugglin Nicetrip, DJ Steph
- Dimanche: repas autour de l'Asie à 12h et animations ludiques autour du monde à partir de 15h.

08-10 mai 2013

Nothomb: Tournoi des Jeunes

Org.: A.S. Nothomb-Post

12 mai 2013

Nothomb: Tournoi de Sixte

Org.: A.S. Nothomb-Post

24- 27 mai 2013

Nothomb: Kermesse de Nothomb.

Org.: A.S. Nothomb-Post

20 et 21 juillet 2013

Nothomb: Tournoi de la Vallée à Beckerich

Org.: A.S. Nothomb-Post

28 juillet 2013

Nothomb, promenade pique-nique

Org.: Les gardiens de Nothomb

24 août 2013

Nothomb :Tournoi du Souvenir (Réserves)

Org.: A.S. Nothomb-Post

29 août 2013

Nothomb: Marche S.I. + Barbecue

Org.: A.S. Nothomb-Post

30-31 août et 1er septembre 2013

Parette, Fête du Village

Org.: ASBL « L'Abreuvoir »

09 novembre 2013

Nothomb: Souper « Moules »

Org.: A.S. Nothomb-Post

23 novembre 2013

Parette, soirée fromages et charcuteries

Org.: ASBL « L'Abreuvoir »

29 novembre 2013

Nothomb: Saint Nicolas 2013. (jeunes joueurs).

Org.: A.S. Nothomb-Post

ADMINISTRATION COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél.: 063/24 27 70 • Fax: 063/24 27 71
administration@attert.be • www.attert.be

Bureaux accessibles

Lundi de 8h30 à 11h45
Mardi de 8h30 à 11h45
Mercredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30
Jeudi de 8h30 à 11h45
Vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30

C.P.A.S. – Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/22.54.18 • Fax : 063/22.39.10
cpas@attert.be

Bureaux accessibles

Du lundi au vendredi de
9h00 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Permanence sociale
Mardi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30
Jeudi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30

A.L.E. – Agence Locale pour l'Emploi

T.S.A. – Titres Services Attertasbl

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/24.27.87 • Gsm : 0474/732137
Fax : 063/24.27.71 • ale@attert.be

Bureaux accessibles

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h00
Ou sur Rendez vous

PARC À CONTENEURS

Route Attert-Schadeck • 6717 ATTERT
Tél : 063/23.62.45

Horaire d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)
du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 18h00

Horaire d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)
du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 18h00

BUREAU DE LA POSTE

Voie de la Liberté, 105 • 6717 Attert
Tél. : 063 60 16 39
Bureau accessible du lundi au vendredi de 14h30 à 17h45

LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE – ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

Horaire d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15
Mardi de 8h15 à 12h15
Mercredi de 13h00 à 20h00
Vendredi de 13h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Chemin des Ecoliers, 205 • 6717 HEINSTERT
Tél : 063/41.12.88 • Fax : 063/22.39.10
cpas@attert.be

NEW : VENTE DE SACS POUBELLE

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Heinstert – Thiaumont - Nobressart
Mme BAUDOIN Sylvie
193, Chemin des Ecoliers à Heinstert
Tél : 063/22.12.03

Metzert – Tontelange
Mme MARECHAL Christine
25, Millewee à Metzert
Tél : 063/21.66.74

Nothomb – Attert
M. FONCK Jean-François
69, Rue Nicolas Roeltgen à Nothomb
Tél : 063/21.66.16

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/22.78.55 • Fax : 063/22.16.98
asbl.apda@attert.be

Bureaux accessibles
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/44.01.90 • Fax : 063/21.77.89
e-mail : zp5297.attert@skynet.be

Bureaux accessibles

Lundi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00
Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

